

**Ateliers participatifs
subventionnés par la
CAF 54**

Une première action, le nettoyage de printemps le long des routes départementales a été menée avec les jeunes des deux villages. Cette opération, cofinancée par la CAF de Meurthe-et-Moselle, a réuni les jeunes et des adultes accompagnants. D'autres actions seront menées au cours de l'été. Un voyage dans un parc d'attraction récompensera les jeunes participants.



**Action avec Siel Bleu—
apprendre à mieux se nourrir**

Depuis plusieurs années, l'association SIEL BLEU organise des activités avec les plus de 60 ans de la gymnastique douce, puis des ateliers pour mieux se nourrir.

Ces actions ont remporté un grand succès.

La municipalité réfléchit sur les modalités permettant de mettre en place de nouveaux ateliers en 2024;



Date	Activités
24 juin 2023	Messe en l'honneur de Saint-Pierre à 18H30 à Allondrelle
14 juillet 2023	Cérémonie de la fête nationale : rendez-vous devant la mairie de La-Malmaison à 11H00—cortège jusqu'au monument aux morts, dépôt d'une gerbe de fleurs, recueillement, suivi d'un vin d'honneur à la salle polyvalente à Allondrelle. Toute la population est invitée.
17 et 18 juillet 2023	Animation « Super Mario » et « Fort Boyard » organisé par les Dés Chaînés.
22 juillet 2023	Feu d'artifices payé par la commune, soirée organisée par le Comité Franco-Belge et le conseil municipal—buvette, petite restauration. Venez nombreux sur l'ancien terrain de Football.
	Reprise de la zumba en septembre....

Jun 2023

Allondrelle -La - Malmaison

<http://www.allondrelle-lamalmaison.com>

Le marché de travaux pour l'enfouissement des réseaux (canalisation d'eau, fibre, ligne téléphonique, électricité éclairage public) rue du Château d'eau et rue Fontaine du Geai a été lancé. A ces travaux, s'ajoute le remplacement des conduites d'eau potable dans les rues Vauban, Jeanne d'Arc et de la Providence. Pour l'eau, cela représente plus de 2 kilomètres de nouvelles conduites (réseau principal et raccordement aux habitations).

L'entreprise MTP a été choisie et informée qu'elle va pouvoir démarrer. Ces travaux d'une grande ampleur vont durer 29 semaines. Le début officiel des travaux est prévu à partir du 18 septembre 2023.

Le remplacement des conduites d'eau de 1950 se poursuivra dans les prochaines années à Allondrelle, avant la date du transfert de la compétence Eau à la Communauté de Communes.

Les objectifs de ces travaux sont triples :

- ◆ Réduire le volume trop important de fuites d'eau.
- ◆ Préserver la ressource en eau
- ◆ Ne pas dépendre de la communauté pour les travaux futurs.

Nous profitons de l'opération pour améliorer la défense incendie sur tout le village de La-Malmaison.

La réfection de la toiture de la salle polyvalente, tant attendue est en cours.

La toiture terrasse a été rénovée et isolée complètement. La toiture en tuiles rouges va être modifiée pour venir couvrir les murs de manière à mieux protéger la façade et à favoriser la récupération de l'eau de pluie en extérieur. Ces modifications sont de nature à assainir le bâtiment et à assurer sa pérennité. A l'issue, les toitures de la Fontaine du Geai et de la rue des Cerisiers vont être refaites entièrement.

Enfin, la réfection des peintures intérieures de la Chapelle de l'Ange Gardien à la-Malmaison va être entreprise au cours de l'été.

Des jeux prévus au lotissement devraient être installés rapidement.

S'agissant des écoles, la rentrée de septembre 2023 sera marquée par le maintien de 3 écoles Allondrelle—Charency-Colmey.

Le périscolaire du matin et du soir est géré depuis mars dernier, par le Club de l'Amitié.

A compter de septembre, le Club va reprendre la gestion de la cantine à Allondrelle. Un service traiteur sera proposé, mais pour les parents qui le souhaitent un repas tiré du sac sera possible pour leur enfant. Le repas sera à apporter dès le matin, il sera conservé dans la chambre froide.

Je remercie les parents qui font confiance à nos écoles pour leurs enfants. Pour septembre, il n'y a pas eu de nombreux départs vers l'extérieur. Seuls, quelques enfants qui devaient aller à Colmey ont quitté le RPI.

2024 sera une année importante pour notre école et nous avons besoin des enfants, mais aussi des parents pour maintenir notre école. Le RPI a encore beaucoup d'avenir. Il ne peut pas être supprimé facilement.

Les projets d'école et de périscolaire sont détaillés sur le site Internet de la Commune. Ce projet ne pourra se faire que s'il y a une adhésion forte des familles et des parents d'élèves. Je compte sur votre soutien et votre engagement, comme vous pouvez compter sur les élus de la Commune pour le maintien de l'école et du périscolaire.

Comme chaque année, la Commune embauche les jeunes de plus de 16 ans pour accompagner l'employé de voirie au cours de vacances scolaires. Plus de 10 jeunes se sont déjà portés candidats.

Les conditions climatiques et la sécheresse actuelle supposent la prudence, notamment au moment du 14 juillet. Les pétards et feux d'artifices non autorisés par la préfecture sont interdits. Il s'agit d'éviter le départ de feux à proximité des habitations.

Je vous souhaite un bel été.

Très cordialement
J-F MARIEMBERG

L'Etat Civil

Naissance

4 Mai 2023 Jade, fille de M. Luca GALATI et Mme Océane BERTIN 13, rue des Cerisiers

Meilleurs vœux de bonheur à l'enfant et nos félicitations aux parents.

Nouveaux

1er janvier 2023 M. Maxime JIRKOWSKI et Mme Marine ROUSSEL 2, rue de la Providence

27 janvier 2023 M. Jérôme PFIMMER, Mme Pauline VISIOLI 17b, rue Vauban

1er février 2023 Mme Aurélie RUER et ses deux enfants, 2 b, Chemin de Grandcourt

1er juin 2023 Mme Stéphanie LALLEMAND 4B, rue du Château d'eau

juin 2023 Mme Laure BARTHELEMY et sa fille Elya 17C, rue Vauban

Nous leurs souhaitons la bienvenue

Décès

26 janvier 2023 Madame BOUS Claire

30 mars 2023 Monsieur Gérard LAGORCE

7 avril 2023 Madame Huguette FELTEN

25 mai 2023 Monsieur Jean BLANCHETETE

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

Les principales délibérations du Conseil.

Location appartement mairie La-Malmaison

Suite au départ de Mlle JACQUET, l'appartement situé au-dessus de la mairie (côté droit) était disponible. Mme RUER a souhaité le louer à compter du 1^{er} février. Le montant du loyer sera révisé chaque année au 1^{er} janvier de l'année sur la base de l'indice des loyers du 3^{ème} trimestre. La première révision interviendra le 01/01/2024.

Programme d'investissement 2023

Afin de préparer le projet de budget 2023 pour la commune et le service de l'eau, le maire a proposé au Conseil de prévoir la réalisation des travaux suivants :

- ◆ Réfection de la toiture et isolation de la salle polyvalente.
- ◆ Enfouissement des réseaux secs et remplacement du réseau d'eau dans les rues du Château d'Eau et Fontaine du Geai,
- ◆ Remplacement du réseau d'eau dans les rues Vauban, de la Providence et Jeanne d'Arc,
- ◆ Restauration de l'intérieur de la chapelle de l'Ange Gardien,
- ◆ Réalisation de travaux routiers.

Voté à l'unanimité;

Petit rappel à votre civisme

Les travaux bruyants (tonde de la pelouse, taille des haies, sciage du bois) sont possibles **du lundi au samedi de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00. Le dimanche de 10H00 à 12H00.**

Les personnes valides sont invitées à tondre l'herbe devant leur propriété.

Sécheresse : la Meurthe-et-Moselle est actuellement en zone de vigilance. Il n'y a pas encore de véritable restriction. **Cependant, il est demandé de veiller à utiliser l'eau de manière économe.**

A l'approche des festivités, les pétards et les feux d'artifices ne sont pas autorisés en raison des risques d'incendie.

Compte administratif 2022—Commune

Les résultats de la gestion du budget de la Commune pour 2022 sont excédentaires tant en fonctionnement qu'en investissement.

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	405 455.25	244 028.29
Dépenses	259 103.07	66 500.96
Résultat	+ 146 352.18	+ 177 527.33

Impôts locaux

Le gouvernement a augmenté les valeurs cadastrales pour les taxes foncières de 7, 1% en 2023 par rapport à 2022. Ce qui signifie que les taxes foncières vont mécaniquement augmenter.

Pour boucler le budget primitif 2023, le maire a expliqué au Conseil qu'il ne sera pas nécessaire d'augmenter les taux d'imposition pour la part Communale.

	Taux Communal 2022	Proposition de taux communal 2023	Taux moyens départementaux	Taux moyens nationaux	Taux plafonds
Taxe d'habitation		0%			58.47%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	22,24%	22,24%	36,41 %	37, 72%	94,30%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	10,16%	10,16%	28,01%	50,14%	125,35%
Contribution foncière des entreprises.	18,01%	18,01%		26, 50%	53,00%

Pour 2023, le budget de la commune se présente comme suit :

Budget primitif 2023 de la Commune

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	350 953.60	569 034,03
Dépenses	350 953.60	569 034,03

L'excédent de fonctionnement 2022 sera affecté en investissement à hauteur de 137 220, 97 € au compte 1068 pour participer au financement des travaux d'enfouissement des réseaux. L'excédent d'investissement sera également repris au budget primitif.

Actions sociales de la Commune

La suppression du périscolaire de manière inopinée par la Communauté de Communes en mars a obligé la Commune à organiser un périscolaire associatif avec l'aide du Club de l'Amitié afin d'assurer le service à la population. Par ailleurs, le CCAS s'est engagé pour le paiement d'une action de gymnastique douce en faveur des personnes de plus de 60 ans. Enfin, ce dernier participe également au financement du feu d'artifices à destination de la population en juillet. Pour réaliser ces actions, la Commune subventionne le CCAS qui assurera le paiement;

Calendrier de la chasse

Le président et le bureau de l'ACCA nous communiquent les horaires de la chasse à l'affut :

La chasse à l'affut est toujours pratiquée jusqu'à chaque jour du 1er juin au 15 septembre 2023 de 3H00 à 8H00 et de 18H00 à 23H00.

Le calendrier de la chasse pour cet automne et l'hiver sera publié dans le petit journal